NE DOIT PAS ÊTRE DIVULGUÉ, PUBLIÉ OU DIFFUSÉ, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ LES OFFRES OU LES VENTES SERAIENT INTERDITES PAR LA LOI APPLICABLE

LA PRÉSENTE COMMUNIQUÉ NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES DANS UNE JURIDICTION QUELCONQUE, Y COMPRIS AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AFRIQUE DU SUD, EN AUSTRALIE OU AU JAPON. NI LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ, NI AUCUNE INFORMATION QU'IL CONTIENT NE PEUT SERVIR DE BASE À, OU ÊTRE INVOQUÉ DANS LE CADRE DE, TOUTE OFFRE OU ENGAGEMENT QUEL QU'IL SOIT DANS UNE JURIDICTION QUELCONQUE.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUEZ INTERNATIONAL SAS A RÉALISÉ LA CESSION D'ENVIRON 10,65 MILLIONS D'ACTIONS D'ACEA S.P.A. AUPRÈS D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS PAR LE BIAIS D'UNE PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE CONSTITUTION D'UN LIVRE D'ORDRES

Paris, le 17 novembre 2026

SUEZ International SAS (« **SUEZ** ») annonce avoir réalisé la cession, par le biais d'une procédure accélérée de constitution d'un livre d'ordres réservée aux investisseurs institutionnels, de 10 648 245 actions actions ordinaires d'Acea S.p.A. (« **Acea** »), correspondant à environ 5,0 % de son capital social, à un prix de 19,50 euros par action, générant un produit brut d'environ 208 millions d'euros (le « **Placement** »).

La taille de l'opération a été augmentée par rapport à son lancement initial de 9,6 millions d'actions, en raison d'une forte demande des investisseurs.

La date de règlement-livraison sera le 19 novembre 2026.

Les actions d'Acea sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Milan (ISIN : IT0001207098).

BNP Paribas et Morgan Stanley ont agi en qualité de Coordinateurs Globaux et de Teneurs de Livre associés dans le cadre du Placement. Indosuez Corporate Advisory et Vitale agissent en qualité de conseils stratégiques et financiers de SUEZ.

À l'issue du Placement, SUEZ détiendra environ 30,5 millions d'actions d'Acea, représentant environ 14,3 % de son capital social. Conformément aux pratiques du marché pour les transactions de cette nature, SUEZ a accepté une période de blocage de 90 jours concernant sa participation restante dans Acea, sous réserve des exceptions habituelles.

* * *

Avis réglementaire important

La présente annonce ne doit pas être publiée, diffusée ou divulguée, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris leurs territoires et possessions, tout État des États-Unis et le District de Columbia), au Canada, en Afrique du Sud, en Australie ou au Japon, ni dans toute autre juridiction où une telle publication serait illégale. La diffusion de la présente annonce peut être soumise à des restrictions légales dans certaines juridictions, et les personnes qui entrent en possession du présent document ou d'autres informations qui y sont mentionnées doivent s'informer de ces restrictions et les respecter. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de ces juridictions. Les titres mentionnés dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans enregistrement en vertu de celle-ci ou en vertu d'une exemption applicable. Ni le présent document ni les informations qu'il contient ne constituent ou ne font partie d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'une offre d'achat, de titres aux États-Unis. Il n'y aura aucune offre publique de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

WS0101.40673659.1

CertiDox

Dans tout État membre de l'Espace économique européen (l'«EEE»), la présente annonce s'adresse exclusivement aux investisseurs qualifiés (au sens de l'article 2, point e), du règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié (le « Règlement Prospectus ») de cet État membre.

En France, l'offre et la vente de titres seront réalisées par le biais d'une offre réservée aux investisseurs qualifiés au sens de l'article 2, point e), du Règlement Prospectus et conformément à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte.

Au Royaume-Uni, la présente annonce s'adresse exclusivement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » (tels que définis dans les Public Offers and Admissions to Trading Regulations 2024) (les « POATR ») et qui sont (i) des professionnels de l'investissement relevant de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« Ordonnance »), (ii) des personnes visées à l'article 49(2) (a) à (d) de l'Ordonnance (entités à valeur nette élevée, associations non enregistrées, etc.) et (iii) d'autres personnes auxquelles le présent document peut être légalement communiqué ou dont la communication peut être provoquée (toutes ces personnes étant désignées collectivement comme les « personnes concernées »). Tout investissement ou activité d'investissement en rapport avec la présente annonce sera accessible aux investisseurs qualifiés de l'EEE ou aux personnes concernées au Royaume-Uni, et ne sera effectué qu'avec ces derniers. Toute personne qui n'est pas un investisseur qualifié ou une personne concernée ne doit pas agir sur la base de la présente annonce ni de son contenu, ni s'y fier. Aucun prospectus n'a été ni ne sera mis à disposition en rapport avec les éléments contenus dans la présente annonce et aucun prospectus (conformément au Règlement Prospectus ou au POATR) n'est tenu d'être publié.

La présente annonce ne constitue ni une offre de vente de titres ou de placements, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres ou de placements dans toute juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale. Aucune mesure n'a été prise qui permettrait une offre de titres ou la détention ou la diffusion de la présente annonce dans toute juridiction où une telle mesure est requise. Les personnes qui entrent en possession de la présente annonce sont tenues de s'informer de ces restrictions et de les respecter. Aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera faite quant à, ou en relation avec, et aucune responsabilité n'est ou ne sera acceptée par BNP Paribas et Morgan Stanley (les « Banques ») ou par l'une de leurs filiales ou de leurs agents quant à, ou en relation avec, l'exactitude ou l'exhaustivité de la présente annonce ou de toute autre information écrite ou orale mise à la disposition ou accessible au public de toute partie intéressée ou de ses conseillers, et toute responsabilité à cet égard est expressément exclue. Dans le cadre de la vente des actions d'Acea S.p.A. (les « Actions »), les Banques et leurs filiales agissant en tant qu'investisseurs pour leur propre compte peuvent prendre en position propre des Actions et, à ce titre, peuvent conserver, acheter ou vendre pour leur propre compte ces Actions. En outre, les Banques ou leurs sociétés affiliées peuvent conclure des accords de financement et des swaps avec des investisseurs, dans le cadre desquels les Banques (ou leurs sociétés affiliées) peuvent, de temps à autre, acquérir, détenir ou céder des actions. Les Banques n'ont pas l'intention de divulguer l'étendue de ces investissements ou transactions, sauf si une obligation légale ou réglementaire les y contraint.

Les informations contenues dans la présente annonce sont fournies à titre d'information générale uniquement et ne prétendent pas être exhaustives ou complètes. Il ne faut en aucun cas se fonder, à quelque fin que ce soit, sur les informations contenues dans la présente annonce, ni sur leur exactitude ou leur exhaustivité. La présente annonce ne vise pas à identifier ou à suggérer les risques (directs ou indirects) pouvant être associés à un investissement dans les Actions. Toute décision d'investissement relative aux Actions doit être prise uniquement sur la base de toutes les informations accessibles au public concernant les Actions (qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par les Banques).

Les Banques agissent pour le compte de Suez International SAS et de personne d'autre dans le cadre de la vente des Actions et ne seront pas responsables envers toute autre personne de fournir les protections accordées aux clients des Managers ni de fournir des conseils relatifs à la vente des Actions. La présente communication et toute offre ultérieure de titres peuvent être soumises à des restrictions légales dans certaines juridictions, et les personnes recevant la présente communication ou toute offre ultérieure doivent s'informer de ces restrictions et les respecter, et ne doivent en aucun cas transmettre la présente communication à une autre personne. Le non-respect de ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de ces juridictions.